

# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2026

## ☞ Etaient présents :

CASSARD Brigitte (BC),  
DARJO Michel (MD),  
DOERLER Olivier (OD)  
JACOB Hervé (HJ),  
LANEYRIE Jean-Marc (JML),  
LEMKE-TALOTTA Mady (MLT).  
VINCENT Cédric, (CV).

## ☞ Absents excusés :

CHASSANDE-PATRON Alexandra (ACP) donne pouvoir à HJ.

☞ Assiste également au Conseil Municipal : Olivier ROMAND (OR), Secrétaire Général de Mairie.

## ☞ Lexique :

CM : Conseil Municipal,

PV : Procès-verbal,

CFU : Compte Financier Unique.

Le maire, JML, ouvre la séance à 18 h 20 quorum atteint.

BC est nommée secrétaire de séance.

1- Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 février 2026.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2- Etat récapitulatif des actes accomplis par le Maire sous délégation d'attribution.

Etat des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au maire par le conseil municipal

du 10/02/2026 au 10/03/2026

Budget principal /	Budget EAU
--------------------	------------

Type	Désignation	Etat	Dépenses Montant TTC	Recettes Montant TTC
Investissement			15 588 €	- €
2183-op 86	Copieur	Payé	15 588 €	

# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2026

<b>Fonctionnement</b>			<b>7 319 €</b>	<b>192.55 €</b>
60611	Assainissement			
60612	Electricité	Payé	382 €	
60621	Gaz	Payé	1 098 €	
60622	Carburants			
6063x	Entretien + Matériel technique	Payé	23 €	
6064	Fournitures administratives			
611	Prestation service			
613	locations citerne gaz + surconsomm Rex Rotary	payé	224 €	
615x	Maintenance nouveau copieur 1t2026	payé	106 €	
616x	Assurances voitures et batiments	payé	2 428 €	
617	Etudes			
623	Receptions et publicités ( voeux)	payé	228 €	
	Affranchissements +Orange			
626	Télécommunication	payé	450 €	
628	Abonnement Cotisations (AMI AMRF ANEM)	payé	487 €	
6558	Ecole Ste Thérèse	Payé	1 591 €	
657x	Subvention RCM Dauphins	payé	300 €	
744	FCTVA Fonctionnement			
70x	Locations salle et concession			
64x	Indemnités CPAM	encaissé		193 €
627	Frais PayFiP	Payé	4 €	

JML commente les informations présentées qui ne suscitent pas de remarques particulières.

### 3- Approbation du Compte Financier Unique (CFU) établi par la Commune et la trésorerie partie Budget Principal

JML explique les considérants suivants relatifs à la nouvelle procédure comptable d'approbation des comptes de la commune :

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI\_2021\_5\_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2025 ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 ;

# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2026

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

3

Le CM réuni sous la présidence de MD, 1er Adjoint, donne acte de la présentation faite du CFU, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés N-1	32 627.68			240 522.45		207 894.77
Opérations exercice	92 937.14	89 559.03	232 262.91	277 845.28	325 200.05	367 404.31
Résultat de clôture	3 378.11			45 582.37		42 204.26
Résultat exercice cumulé (a)	36 005.79			286 104.82		250 099.03
Total cumulé						
Restes à réaliser(b)	16 863.30				16 863.30	
Résultat définitif exercice (a+b)	<b>52 869.09</b>			<b>286 104.82</b>		<b>233 235.73</b>

Hors de la présence de JML, le CM, à l'unanimité arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus.

4- Approbation du Compte Financier Unique (CFU) établi par la Commune et la trésorerie partie Budget Annexe Eau.

JML explique les considérants suivants relatifs à la nouvelle procédure comptable d'approbation des comptes de la commune :

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI\_2021\_5\_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2025 ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de

# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2026

gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

4

Le CM réuni sous la présidence de MD, 1er Adjoint, donne acte de la présentation faite du CFU, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés N-1		5 664.31		17 409.42		23 073.73
Opérations exercice	9 852.93	23 373.07	20 551.99	19 705.18	30 404.92	43 078.25
Résultat de clôture		13 520.14	846.81			12 673.33
Résultat exercice cumulé (a)		19 184.45		16 562.61		35 747.06
Restes à réaliser(b)						
Résultat définitif exercice (a+b)		19 184.45		16 562.61		35 747.06

Hors de la présence de JML, le CM à l'unanimité, arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus.

## 5- Affectation des résultats 2025 – Budget Principal Commune.

JML expose au CM les éléments suivants :

- après avoir entendu et approuvé le CFU de l'exercice il convient d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,
- constatant que le CFU fait apparaître un : **excédent de fonctionnement de 286 104.82 €**,
- considérant qu'il convient d'y intégrer les opérations de liquidation du SIE Drac pour un montant de **2 565.46€ en fonctionnement et 7 462.13€ en investissement**

JML propose d'affecter l'**excédent total de fonctionnement de 288 670.28 €** comme suit :

Pour Mémoire

# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2026

Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	240 522.45
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	62 627.68
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2025:</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>45 582.37</b>
Résultat cumulé au 31/12/2025	286 104.82
Liquidation SIE Drac	2 565.46
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2025 (a)</b>	<b>288 670.28</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	52 869,09
Liquidation SIED en réduction déficit	7 462.13
Déficit résiduel réel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068 (b)	45 406.96
Solde disponible (a-b)	243 263.32
affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	30 000.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	213 263.32
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2025</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Ayant entendu les explications et propositions de JML sur ces mouvements comptables, le CM les approuve à l'unanimité.

Soit :

- affectation de résultat au 1068 pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement et des réserves pour un montant de 45 406.96 + 30 000 = 75 406.96 €
- affectation du solde disponible :
- en section de fonctionnement : 213 263.32 € (cpte R002 –Excédents antérieurs reportés)

## 6- Affectation des résultats 2025 – Budget Annexe Eau.

JML expose au CM les éléments suivants :

- après avoir entendu et approuvé le CFU de l'exercice 2025 il convient d'affecter le résultat d'exploitation,
  - constatant que le CFU fait apparaître un excédent d'exploitation de 16 562.61 €
- Il propose d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2026

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	17 409,42
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2025 :</b>	
<b>DEFICIT</b>	<b>-846,81</b>
Résultat cumulé au 31/12/2025	16 562,61
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2025</b>	<b>16 562.61</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	16 562.61
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2024</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

6

Il précise qu'il n'y a pas besoin d'affectation de résultat au 1068 pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Il propose une affectation du solde disponible :

- en section d'exploitation : 16 562.61 € (cpte R002 –Excédents antérieurs reportés).

Ayant entendu ces explications et propositions le Cm, à l'unanimité approuve l'ensemble de ces écritures comptables.

7- Etat des indemnités et remboursements de frais alloués aux élus en 2025.

# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2026

## SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles		040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 600.00
21	Immobilisations corporelles	2 000.00	1068	Autres réserves	
23	Immobilisations en cours	22 384,45	001	Solde d'exécution sect. ° d'investissement	19 184,45
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 400.00			
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>26 784.45</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>26 784.45</b>

Le Budget annexe Eau Potable 2026 de la Commune, présenté par JML, fait apparaître les prévisions suivantes :

En recettes à la somme de : 59 187,06 €

En dépenses à la somme de : 59 187,06 €

Le CM, à l'unanimité, adopte ce budget Eau Potable pour l'exercice 2026.

### 10- Permanences électorales.

Le tableau des permanences pour les élections du dimanche 15 mars est présenté au conseil. Chacun de ses membres avait préalablement rempli les plages horaires nécessaires, avec la présence indispensable de deux personnes tout au long de la journée. Ainsi, la couverture des permanences est assurée pour une organisation rigoureuse du bureau de vote de 8 h à 18 h.

Olivier Romand, secrétaire, sera présent pour l'installation administrative du bureau de vote et le dépouillement.

Clôture de la séance à 19 h 30.

La secrétaire de séance

Brigitte Cassard



Le maire

Jean-Marc Laneyrie





# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2026

## SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
204	Subventions d'équipement versées	9 000.00	13	Subventions d'investissement	
20	Immobilisations incorporelles	3 500.00			
21	Immobilisations corporelles	56 863.30	10	Dotations, fonds divers et réserves	93 376,67
16	Emprunts et dettes assimilées	10 909,85	021	Virement de la section de fonctionnement	21 803,87
001	Solde d'exécution section investissement	28 543,66	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 900.00
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>108 816,81</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>108 816,81</b>

Le BP 2026 de la Commune, présenté par JML, fait apparaître les prévisions suivantes :

En recettes la somme de : 577 941,81 €

En dépenses la somme de : 366 803.19 €

Le CM, à l'unanimité, adopte ce budget pour l'exercice 2026.

## 9- Présentation et vote du Budget Primitif Annexe Eau 2026.

JML assisté d'OR, présente au CM le Budget annexe Eau potable pour l'exercice 2026 détaillé par chapitre dans le tableau suivant :

## SECTION D'EXPLOITATION

DÉPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	14 103,65	70	Ventes produits fabriqués, services	13 440.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 000.00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 400.00
014	Atténuations de produits	4 348,96	002	Résultat de fonctionnement reporté	16 562,61
022	Dépenses imprévues				
67	Charges spécifiques	1 700.00			
68	Dot. provisions	650			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 600.00			
<b>TOTAL DEPENSES DE D EXPLOITATION</b>		<b>32 402.61</b>	<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>		<b>32 402.61</b>

# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2026

Nom	Fonction	Type	Période	Montant Net (€ TTC)	Total (€ TTC)
<b>Montant des indemnités et remboursement de frais alloués aux élus en 2025 (article L 2123-24-1-1 CGCT)</b>					
DARJO Michel	Adjoint	Indemnité adjoint	Mars 2025	704.01 €	
DARJO Michel	Adjoint	Indemnité adjoint	Juin 2025	704.01 €	
DARJO Michel	Adjoint	Indemnité adjoint	Septembre 2025	704.01 €	
DARJO Michel	Adjoint	Indemnité adjoint	Décembre 2025	704.01 €	
DARJO Michel					2 816.04 €
LANEYRIE Jean-Marc	Maire	Indemnité Maire	Mars 2025	1 813.37 €	
LANEYRIE Jean-Marc	Maire	Indemnité Maire	Juin 2025	1 813.37 €	
LANEYRIE Jean-Marc	Maire	Indemnité Maire	Septembre 2025	1 813.37 €	
LANEYRIE Jean-Marc	Maire	Indemnité Maire	Décembre 2025	1 813.37 €	
LANEYRIE Jean-Marc					7 253.48 €
LEMKE-TALOTTA Mady	Adjoint	Indemnité adjoint	Mars 2025	704.01 €	
LEMKE-TALOTTA Mady	Adjoint	Indemnité adjoint	Juin 2025	704.01 €	
LEMKE-TALOTTA Mady	Adjoint	Indemnité adjoint	Septembre 2025	704.01 €	
LEMKE-TALOTTA Mady	Adjoint	Indemnité adjoint	Décembre 2025	704.01 €	
LEMKE-TALOTTA Mady					2 816.04 €

Le tableau récapitulatif des indemnités perçues pour l'exercice 2025 par le maire et les adjoints est projeté par OR.

L'examen de ce tableau commenté par JML n'appelle pas de remarques particulières.

## 8- Présentation et vote du Budget Primitif Principal 2026.

JML assisté d'OR, présente au CM le Budget Principal pour l'exercice 2026 détaillé par chapitre dans le tableau suivant :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	62 600.00	70	Produits des services, du domaine, vente	4 700.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	76 200.00	73	Impôts et taxes	82 337.00
014	Atténuations de produits	47 841.00	731	Fiscalité locale	122 000.00
65	Autres charges de gestion courante	54 601.00	74	Dotations et participations	41 824,68
66	Charges financières	304,24	75	Autres produits de gestion courante	5 000.00
68	Dot. aux provisions	1 000.00	002	Résultat de fonctionnement reporté	213 263,32
023	Virement à la section d'investissement	8 540,14			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 900.00			
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>257 986,38</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>469 125.00</b>